

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 1^{er} octobre 2018, à la salle municipale de
Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Cynthia Therrien-Samson
Rolande Duguay
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La
directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est
également présente

CONSEILLERS ABSENTS : Sylvie Dugas
Jean-Guy Bernard

.....
263-10-2018 OUVERTURE DE LA SÉANCE
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à
prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....
264-10-2018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la
conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers
présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

.....
265-10-2018 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2018
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent
avoir lu le procès-verbal du 4 septembre 2018 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le
conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents
d'adopter le procès-verbal du 4 septembre 2018.

.....
266-10-2018 APPROBATION DES COMPTES À PAYER
Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le
conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que
les comptes au total 79 360.27\$ ci-après présentés soient acceptés pour
paiement:

BMR Groupe Cormier		861.97 \$
Buro Plus J.M. Arsenault		45.67 \$
Carquest		119.38 \$
Conciergerie S.M.S. Inc		1 759.12 \$
Confian		263.98 \$
La Coop Purdel		516.61 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	560.20 \$ p	
Desroches Groupe Pétrolier		784.45 \$
Les Distributions Leblanc		89.80 \$
Ferme Belgi-MAG Enr		1 207.23 \$
Financière Banque Nationale		20 876.85 \$
Garage Bujold et Babin Inc		372.46 \$
Gaspésie Diesel		1 201.84 \$
Reina Goulet		38.70 \$
Hydro-Québec	687.24 \$ p	647.39 \$
JA-RI Armatures Inc		569.13 \$

Laurent Goulet & Fils Inc		645.06 \$
Matériaux St-Charles		201.21 \$
MRC de Bonaventure		1 294.84 \$
Multi-Services Denis St-Onge Enr		270.00 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		3 734.40 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		404.76 \$
Purolator	5.28 \$ p	
Quincaillerie Arsenault enr.		519.35 \$
Quincaillerie Robichaud Inc		105.36 \$
Réal Huot Inc		5 169.19 \$
SEAO	13.85 \$ p	
Services de cartes Desjardins (interac)	34.79 \$ p	
Services Informatiques Gilles Bujold		103.46 \$
Sûreté du Québec - ministre des Finances		15 561.00 \$
Soudure Caplan		54.05 \$
Télécommunications de l'Est		76.06 \$
Télus	739.97 \$ p	
Transporteur en Vrac		27.60 \$
Xerox Canada Ltée.	52.63 \$ p	146.01 \$
Remises gouvernementales		9 097.64 \$
Demande ajout :		
Cédric Lapointe Enr		10 343.76\$
Forets Star Inc		157.98

267-10-2018

.....
APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 552 416.28\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

6931006 Canada Inc. (Copieurs PCM)		6.84 \$
AGAT Laboratoires		1 572.99 \$
AXIO Arpenteurs - Géomètres		1 063.52 \$
Bell mobilité	53.99 \$ p	
Bouffard Sanitaire Inc.		91.98 \$
Carquest New Richmond		1 055.20 \$
Certified Laboratories		544.63 \$
Dépanneur le Duo Inc.		116.13 \$
Dicom Express		207.00 \$
Les Distributions Leblanc		82.21 \$
Forêts Star Inc.		41.92 \$
Groupe Négotel		93.15 \$
Les Huiles Desroches		5 262.80 \$
Hydro-Québec	669.30 \$ p	
JA-RI Armatures Inc.		281.12 \$
Lumi-Tech		68.88 \$
M.J. Brière Inc.		135.94 \$
Municipalité de St-Alphonse		12 463.34 \$
Navigue.com		59.73 \$
Purolator Inc	10.52 \$ p	
Quincaillerie Arsenault Enr.		13.76 \$
Remises gouvernementales		10 050.19 \$
Services de cartes Desjardins	44.49 \$ p	
Soudex Inc.		316.18 \$
Télécommunications de l'Est		413.68 \$
Valeurs Mobilière Desjardins Inc.		450 034.00 \$
Demande ajout :		
WSP Canada Inc		67 662.79\$

.....

- 268-10-2018 CONSTRUCTION CELLULE 4 ET RECOUVREMENT FINAL CELLULE 2 – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 2 – LET
 Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l’unanimité des conseillers présents que suite à la recommandation de paiement de WSP Canada Inc du 25 septembre 2018, nous autorisons le versement du décompte progressif n°2 pour la construction de la cellule n° 4 et du recouvrement final de la cellule d’enfouissement technique no 2 en date du 24 octobre 2018 payable à Groupe Michel Leclerc inc pour un paiement au montant de 942 619.76\$ conditionnel à la réception des quittances des sous-traitants.
-
- 269-10-2018 RADIATION DES PROVISIONS MAUVAISES CRÉANCES – LET
 Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l’unanimité des conseillers présents que nous autorisons la radiation du compte inscrit dans les provisions mauvaises créances du Lieu d’enfouissement technique en date du 1^{er} octobre 2018 pour un montant de 398.44\$.
-
- 270-10-2018 DÉNEIGEMENT CHEMIN DU 5^E RANG EST
 Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l’unanimité des conseillers présents que les frais de déneigement pour le chemin du 5^e rang Est seront chargés à partir du 1^{er} janvier 2019 à Municipalité de St-Alphonse – Lieu d’enfouissement technique au coût de 15 600\$ par saison hivernale et payable en trois versements de 5 200\$ chacun le 15 des mois de février, avril et décembre, la présente résolution remplace la résolution 010-01-2017 à ce sujet.
-
- 271-10-2018 RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET
 Madame Christine Henry, adjointe administrative du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d’enfouissement technique.
-
- 272-10-2018 POSTE DE PRÉPOSÉ AUX LOISIRS
 Considérant le retour au travail de notre préposé aux loisirs en date d’aujourd’hui le 1^{er} octobre 2018, les services d’un préposé aux loisirs par intérim ne sont plus requis.
-
- 273-10-2018 OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE – ROBERT ST-ONGE
 Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l’unanimité des conseillers présents que monsieur Robert St-Onge soit engagé comme employé permanent en tant qu’opérateur de machinerie lourde à partir du 1^{er} novembre 2018 et ce, conformément à la Politique de conditions de travail de la municipalité.
-
- 274-10-2018 FIN DU CONTRAT – CONCIERGERIE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX
 Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter l’avis écrit du 11 septembre 2018 de madame Nathalie Gallant nous informant qu’elle met fin au contrat de conciergerie de nos édifices municipaux.
-

275-10-2018

CONTRAT POUR LA CONCIERGERIE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des candidatures pour le contrat de conciergerie des édifices municipaux pour la municipalité située au 127, rue Principale Est et le centre communautaire situé au 140, rue Principale Ouest. Toute personne intéressée doit se procurer un formulaire d'offre de services disponible sur notre site internet ou au bureau de la municipalité sur lequel vous devez soumettre votre candidature, les informations et les tâches à accomplir y sont détaillées. Vous devez faire parvenir votre candidature au bureau de la municipalité au plus tard le 26 octobre 2018 à 15 heures. La Municipalité ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

.....

276-10-2018

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 123, RUE YAN-BERNARD

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée pour le 123, rue Yan-Bernard ;

Considérant qu'un avis public a été publié conformément à la loi;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis concernant cette demande de dérogation à sa réunion du 10 septembre 2018, indiquant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accepter la demande de dérogation mineure ;

Considérant qu'aucune personne ou aucun organisme n'a émis de commentaires relativement à cette demande de dérogation mineure ;

Considérant le respect de la bande de protection riveraine de 15 mètres exigée par la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (norme provinciale) ;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 123, rue Yan-Bernard, affectant le lot 5 522 960 du cadastre du Québec, matricule 2540-53-7303 afin de régulariser l'empiètement du chalet et de la remise dans la bande riveraine supplémentaire de 10 mètres applicable le long d'une rivière à saumon, et ce tel que montré sur le plan préparé par Robert Jutras, arpenteur-géomètre, le 15 août 2018 sous le numéro 5037 de ses minutes et C18-242 des dossiers de Mercier & Jutras, arpenteurs-géomètres.

.....

277-10-2018

RENOUVELLEMENT ANTIVIRUS

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de PG Solutions pour l'installation et configuration de l'antivirus et les 7 licences antivirus pour tous les ordinateurs ou les portables de la municipalité au montant de 630.00\$ plus taxes et par la suite le renouvellement de l'antivirus se fera automatique à l'échéance et un autre ajout sera effectué en juillet 2019 à l'expiration de l'antivirus actuel, le LET assumera sa part de la facture.

.....

278-10-2018

ÉQUITÉ SALARIALE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de la firme Ressources humaines Lambert Inc – Madame Véronique Henry avocate au montant de 900.00\$ plus taxes du 27 septembre 2018 concernant l'obligation d'évaluer le maintien de l'équité salariale tel qu'exigé par la CNESST, nous partagerons les coûts avec le lieu d'enfouissement technique.

.....

279-10-2018

TECQ ADJUDICATION – AGRANDISSEMENT STATION DE POMPAGE

Considérant que la municipalité a invité à soumissionner Construction Axeco, Construction Scandinaves et Maltais Construction pour l'agrandissement de la station de pompage au 340, rue Principale Ouest;

Considérant que seulement Construction Scandinaves a déposé une soumission au montant de 44 840.25\$ taxes incluses;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Construction Scandinaves au montant de 44 840.25\$ taxes incluses pour l'agrandissement de la station de pompage au 340, rue Principale Ouest dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec priorité 1 numéro 4 «agrandissement bâtiment réservoir eau potable» et ce conformément au devis projet numéro 18-570 Description des travaux en architecture, la date limite pour la fin des travaux est fixée au 31 décembre 2018 et le maire, monsieur Gérard Porlier est autorisé à signer les documents requis.

.....

280-10-2018

TECQ MODIFICATION DES PLANS ET DEVIS – NORDA STELO

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Norda Stelo du 24 septembre 2018 pour un mandat de type forfaitaire au montant de 4 340.00\$, plus taxes pour la modification des plans et devis pour soumission dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec priorité # 1 (excluant le n° 4) et la priorité # 3 de ce programme.

.....

281-10-2018

APPEL D'OFFRES PUBLIC N° 116589.2 – TRAVAUX PRÉVUS PAR LA TECQ 2018

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse (Maître de l'ouvrage) demande des soumissions pour l'exécution de travaux de construction décrits ci-après :

- Remplacement de la conduite d'eau potable et de la voirie sur un tronçon de la rue Principale Ouest ;
- Remplacement de la conduite sanitaire entre la rue Principale Est et la station de pompage PSA-1 ;
- Remplacement des pompes de la station de pompage PSA-1 ;
- Divers travaux connexes de réfection et d'aménagement nécessaires à la réalisation du projet.

Toute soumission doit, pour être considérée valide, être préparée sur la formule fournie avec les documents de soumission et accompagnée des documents requis mentionnés au devis.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) au www.seao.ca à partir du 17 octobre 2018. L'obtention des documents est sujette à la tarification applicable définie par le SÉAO.

Toutes les demandes d'informations doivent être effectuées par écrit au responsable en octroi de contrat pour l'appel d'offres du Maître de l'ouvrage Monsieur Éric Miousse, inspecteur municipal par courriel au voirie.sta@globetrotter.net. Toute question doit obligatoirement être adressée à cette personne.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit pour être valablement reçue, être déposée, au bureau de la municipalité, au 127 rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0

avant mercredi le 7 novembre 2018 à 14 heures, heures locales de Montréal de l'Horloge parlante sur le site (www.horlogeparlante.com). Les soumissions alors reçues seront ouvertes publiquement immédiatement à la suite de l'heure de tombée mentionnée précédemment au même endroit.

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. Le Maître de l'ouvrage ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes encourues par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

282-10-2018

.....
TRAVAUX DE PAVAGE AU CHEMIN DES RUISSEAUX EST

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une couche de correction et pavage pour une longueur de 235 mètres soit effectuée au chemin des Ruisseaux Est dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour un montant de 25 000\$ et du programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales pour un autre montant de 25 000\$ et nous acceptons la soumission en date du 27 septembre 2018 de Eurovia Québec Construction Inc au montant de 50 066.44\$ taxes incluses pour effectuer les travaux, et ce, au plus tard le 31 octobre 2018 et le maire, monsieur Gérard Porlier est autorisé à signer les documents requis.

283-10-2018

.....
MDJ – PONT PAYANT

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la demande de la Maison des Jeunes Le Reflet d'effectuer un pont payant sur la rue Principale, le 14 octobre 2018 et si la température ne le permet pas, remis au 20 octobre 2018, nous autorisons le tout à condition que le dossier soit conforme aux exigences de notre assureur.

284-10-2018

.....
PIRRL EMPRUNT TEMPORAIRE RÈGLEMENT NO 306-2018

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Alphonse demande à la Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents un financement temporaire suite au règlement numéro 306-2018 au montant de 956 537\$, intérêts payables mensuellement le premier de chaque mois, taux d'intérêt variable basé sur le taux préférentiel majoré de 0.25 %, frais de demande de 250\$, déboursement et remboursement sur demande écrite (courriel) de la municipalité, le capital devra être remboursé au plus tard le 30 juin 2021.

Que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise le maire, monsieur Gérard Porlier et la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Reina Goulet à signer tous documents relatifs à cet emprunt.

285-10-2018

.....
PIRRL – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX

Considérant que la municipalité a obtenu une soumission de Englobe au montant de 11 623.79\$ taxes incluses et de GHD au montant de 26 076.33\$ pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de réfection de la rue Principale Est;

Considérant qu'Arpo Groupe-Conseil, surveillant des travaux, nous recommande d'accepter la plus basse soumission;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la plus basse soumission pour l'offre de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de réfection de la rue Principale Est soit celle de Englobe au montant de 11 623.79\$ taxes incluses et ce conformément au Devis pour construction Septembre 2018 Réfection de la rue Principale Reconstruction, décohesionnement de chaussée et scellement de fissures N/D : 16135-1 et l'acceptation de l'offre de services par le maire, monsieur Gérard Porlier est entériné.

.....

286-10-2018 PIRRL DIRECTIVE DE CHANGEMENT DC-01

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ajout d'un deuxième ponceau dans la directive de changement DC-01 dans le cadre du projet de réfection de la rue Principale Est le coût supplémentaire est de 12 799.60\$ en incluant les buses d'extrémités et l'acceptation par le maire, monsieur Gérard Porlier est entériné.

.....

287-10-2018 COURS DE KARATÉ AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter gratuitement le centre communautaire pour la tenue des cours de karaté à raison de 3 fois par semaine.

.....

288-10-2018 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE FORMATION DES POMPIERS

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Municipalité de Saint-Alphonse désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Municipalité de Saint-Alphonse prévoit la formation de trois personnes pour la formation OPÉRATEUR DE POMPE, de trois personnes pour la formation de MATIÈRES DANGEREUSES et de quatre personnes pour la formation AUTO SAUVETAGE au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Bonaventure en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Bonaventure.

289-10-2018

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE – RENOUELEMENT

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion au Carrefour action municipale et famille pour l'année 2018-2019 au coût de 87,38\$ taxes incluses, la conseillère Cynthia Therrien-Samson est nommée responsable du dossier famille pour notre municipalité.

290-10-2018

CIRADD - RENOUELEMENT 2018-2019

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion au CIRADD pour l'année 2018-2019 (Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable) au coût de 100.00\$.

291-10-2018

DÉMISSION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission en date du 9 novembre 2018 de monsieur Éric Miousse comme inspecteur municipal et pour sa demande de congé sans solde une décision sera prise ultérieurement.

292-10-2018

POSTE UN(E) INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à la majorité des élus présents d'accepter l'offre de service du 1^{er} octobre 2018 de Ressources Humaines Lambert pour le recrutement et la sélection d'un(e) inspecteur municipal au montant de 4 550.00\$ taxes, frais afférents et frais des médias en sus et le maire monsieur Gérard Porlier est autorisé à signer les documents requis. La conseillère Cynthia Therrien-Samson est contre la proposition.

293-10-2018

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 45.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

